

---

**De :** roubinet [REDACTED]

**Envoyé :** samedi 31 mai 2025 21:45

**À :** enquete plu1 <[enquete.plu1@marguerittes.fr](mailto:enquete.plu1@marguerittes.fr)>

**Objet :** contribution

Bonjour

- il faut arrêter de détruire l'environnement, les paysages et la riche biodiversité des garrigues pour y implanter des parcs solaires peu productifs et à la production intermittente.
- l'étude d'impact du projet est incomplète très insuffisante et minimise les impacts forts sur la garrigue, comme le soulignent les très fortes réserves de la MRAe et de la DREAL Occitanie
- le projet est inutile, néfaste et dangereux car favorisant les départs de feux et les inondations et menaçant l'équilibre des réseaux électriques dans le contexte actuel de surproduction d'électricité d'origine solaire qui amène le gouvernement à revoir à la baisse les objectifs de production d'EnR

Arrêtons d'être obsédés par ces projets qui produisent peu, de manière intermittente et au demeurant en défigurant les campagnes.

--

Michel ROUBINET

[avocat.roubinet@wanadoo.fr](mailto:avocat.roubinet@wanadoo.fr)

Cabinet d'Avocats 13, rue Grolee (parking République) 69002 LYON

portable: 06 98 90 93 87